

MURALITH EVOLUTION NF

Protection
des Façades

D2/PMF

Peinture microporeuse de façade
à base de résine Pliolite® en phase solvant

- ✓ Forte opacité
- ✓ Excellente adhérence
- ✓ Microporosité élevée
- ✓ Application aisée
- ✓ Biostatique



DEFINITION

Produit de peinture d'aspect mat pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, à base de résines Pliolite® (marque déposée par OMNOVA Solutions) en solution pour une utilisation durable en peinture microporeuse de façades.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façades ; soubassements, sous-faces des balcons, nez des dalles de balcon, corniches, murets, murs de soutènement, appuis de fenêtres.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4 L.
- Livré en blanc et dans les teintes pastel des nuanciers FAÇADES, RAL et DECOCOLOR.
- Les tons pastel sont réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
 - béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
 - panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
 - briques et pierres de parement,
 - revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
 - anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Avant utilisation, prendre connaissance des recommandations visées dans la Fiche de Sécurité du produit en vue de la protection de l'utilisateur (gants, lunettes et masque).

Protéger l'environnement immédiat des projections éventuelles de peinture.

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade.

Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition.

Ne pas appliquer sur subjectile à fort relief.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

DILUTION : au white-spirit.

Brosse et rouleau :

En couche d'impression : 5 %.

En couche intermédiaire et de finition : 0 à 5 %.

Pistolet airless : 5 à 10 %*.

MATERIEL :

- Brosse.

- Rouleau polyamide texturé de 18 mm.

- Pistolet sans air* : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtres de 100 à 50 "mesh"/maille.

*ATTENTION : bien que techniquement possible, l'application mécanisée des produits acryliques en phase solvant est fortement déconseillée en raison de l'extrême volatilité de ce genre de produit. L'applicateur devra prendre ses précautions pour prévenir tout sinistre vis-à-vis de l'environnement du chantier.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

7 à 9 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : au white-spirit, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Lichens et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

MURALITH EVOLUTION NF

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants / poreux / friables	Sur fonds bruts	Sur anciens fonds organiques de peintures en feuil mince (épaisseur < 200 microns) compatibles et en bon état de conservation
Fixateur	PLEXIFILM S dilué	-	-
Impression ⁽¹⁾	MURALITH EVOLUTION NF dilué, ETANCH FIX S ou VERSAFIX S		MURALITH EVOLUTION NF dilué
Intermédiaire / Finition	1 ou 2 couche(s) de MURALITH EVOLUTION NF		

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface de la paroi,
- insensibilité à l'eau,
- bonne perméabilité à la vapeur d'eau,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une couleur uniforme au support,
- parfaite matité,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

• Classement normalisé : **G₃E₃S₁V₂W₃A₀C₀** (classement français D2).

• **Caractérisation selon NF T 36-005 :** Famille I - 7b₁.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 68,5 ± 2,0 %.

En volume calculé : 44,8 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,54 ± 0,05 kg/dm³.

Point d'éclair : 35°C. Produit inflammable.

Présentation en pot : pâte semi-épaisse.

Aspect du feuil sec :

Très mat. Indice de brillant à 85° = 1.

Légèrement poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 430 g/l. Ce produit contient max 429 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : octobre 1996

Date de révision : avril 2018

Indice de révision : 12

